



Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS
Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Paris, le 10 décembre 2018

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, 110, rue de Grenelle, 75007, Paris

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Pavillon Boncourt – 21, rue Descartes – 75005 Paris

Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes publics, 139, rue de Bercy – 75012 Paris

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, 1, Place Beauvau, 75800, Paris

Objet : Préavis de grève du lundi 10 décembre 2018 à 8h00 au lundi 31 décembre 2018 à 18h

Madame et Messieurs les ministres,

La Fédération des syndicats SUD éducation dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant du lundi 10 décembre 2018 à 8h00 au lundi 31 décembre 2018 à 18h00, l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements scolaires (enseignant-e-s, enseignant-e-s-chercheurs-chercheuses et chercheurs-chercheuses, IATOSS, ITA et personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, employé-e-s par le ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de l'enseignement Supérieur et de la recherche, le Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des Collectivités Territoriales, le Ministère des affaires étrangères ou le Ministère de la fonction publique) qui se mobiliseront :

I – Pour la justice sociale et environnementale

La fédération SUD éducation revendique un mode de développement en rupture avec la logique productiviste : arrêter la course irrationnelle à la croissance et partir de la satisfaction des besoins sociaux notamment en cessant le pillage des pays du sud.

À ce titre, la fédération SUD éducation, avec son Union syndicale Solidaires, revendique :

- Le financement d'un programme de réduction du transport routier par le développement du ferroutage et par une amélioration des transports collectifs, y compris par la gratuité, ainsi que le développement des lignes ferroviaires secondaires.
- La taxation de l'aérien et du fret maritime, des voitures de luxe ; la taxation du transport routier polluant par camions.
- La sortie des énergies fossiles.
- Une véritable fiscalité écologique doit s'inscrire dans une politique publique globale favorable à l'environnement, basée sur le principe pollueur/payeur, qui réduise les inégalités, qui finance l'action publique à la hauteur des besoins sociaux et qui pour être légitime, doit comporter le moins d'exonérations possibles.
- Le plafonnement des loyers et lutte contre la spéculation immobilière : la hausse du coût du logement pousse les habitant-e-s loin des centre-villes et les contraint à utiliser des moyens de transports individuels.
- La fin des grands projets inutiles, coûteux et néfastes pour notre environnement, barrage de Sivens, projet de Center-Parc dans la forêt des Chambarans, site d'enfouissement de déchets nucléaires à Bure, ligne TGV Lyon-Turin...)

II – Hausse des salaires et embauches massives.

La justice sociale passe par le maintien et le développement des services publics, ce qui implique un investissement massif, et des augmentations de salaire.

- Au contraire des 120000 suppressions de postes annoncées dans la fonction publique, un véritable plan d'embauche massive de fonctionnaires.
- L'abandon par le gouvernement des coupes budgétaires annoncées et du budget d'austérité.
- Des moyens suffisants pour un service public de qualité, un budget plus important pour le service public d'éducation, et donc l'arrêt du recrutement de précaires, la titularisation sans conditions de concours ni de nationalité de tous les personnels précaires.
- Un corps unique avec un salaire unique.
- Une augmentation générale des salaires, la réduction de l'éventail des rémunérations avec un salaire minimum porté immédiatement à 1700 euros et l'indexation des salaires sur l'inflation pour garantir le maintien du niveau de vie des personnels en activité et à la retraite ; nous combattons toute rémunération « au mérite » et toute évolution différenciée des carrières.
- Une véritable réduction du temps de travail avec la semaine de 32 heures sans perte de salaire ni flexibilité, réduction du temps de travail qui doit se décliner effectivement par la diminution des obligations de service pour les catégories qui, comme les enseignant-e-s, n'ont pas bénéficié des lois sur les 39 ou sur les 35 heures ; nous défendons la définition du temps de travail par des maxima hebdomadaires de service sans annualisation, ainsi que du temps de concertation compris dans nos services.

III – Contre les réformes libérales et de tri social

Nous nous opposons à la fabrication d'une école du tri social. Nous revendiquons un lycée unique polytechnique, avec un enseignement qui garantisse à tou-te-s les élèves l'appropriation de tous les types de savoirs. Dans ce cadre, nous revendiquons :

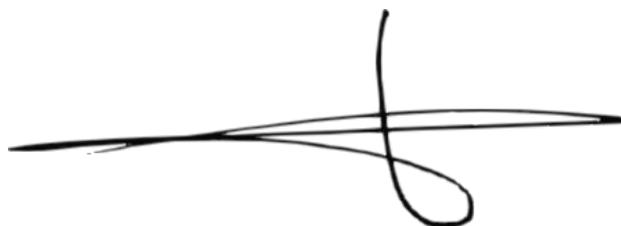
la fin du dispositif parcoursup et l'abrogation de la loi ORE ;

- la fin de la sélection en M2 ;
- l'abandon de la réforme de la voie professionnelle ;
- l'abrogation de la réforme du lycée général et technologique ;
- la fin de la territorialisation de l'Éducation nationale ;
- l'abandon du Service National Universel ;
- l'abandon du contrôle continu pour les bacs professionnels, technologiques et généraux. Nous revendiquons un diplôme du baccalauréat véritablement de portée nationale, sans idiosyncrasies locales ;

Dans ce cadre, nous exigeons que la répression policière et les intimidations à l'égard des lycéen-ne-s et des personnels qui les soutiennent cessent immédiatement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à notre attachement au service public de l'Éducation Nationale.

Fatna Seghrouchni, co-secrétaire de la fédération SUD éducation

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical line crossing it near the right end, and a loop at the bottom right.